

De nouvelles
canalisations pour
faire face aux
besoins futurs

Schéma directeur d'assainissement : eaux et boues au rapport

Pour organiser de manière cohérente la collecte et le traitement des eaux usées, mettre à niveau, optimiser les équipements et anticiper les besoins sur 10 ans, le Sicoval a souhaité se doter d'un Schéma directeur d'assainissement. Présentation de sa partie technique.

21 stations d'épuration et 350 kilomètres de tuyaux sont la propriété du Sicoval depuis qu'il a pris en charge la gestion de l'assainissement en 2004. Après une phase de prise en main de l'existant, la Communauté a souhaité établir un Schéma directeur d'assainissement. Son objectif : avoir une vision prospective du secteur pour harmoniser les tarifs de la redevance (conformément à la législation) et anticiper les besoins. On sait en effet qu'au rythme d'environ 10 000 nouveaux habitants tous les 5 ans sur le territoire du Sicoval, la plupart des équipements existants seront saturés entre 2010 et 2015. Pour y faire face, la partie technique de ce Schéma, élaborée par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Haute-Garonne (DDAF) et le service Assainissement du Sicoval, propose plusieurs actions.

Les tuyaux

Ce schéma recommande d'abord au Sicoval de mettre en place de nouvelles canalisations, afin de répondre aux évolutions démographiques. Il préconise ensuite la réhabilitation rapide de certains tuyaux dont l'usure laisse s'infiltrer les eaux de pluies, avec, pour conséquence, un surplus de travail pour les stations d'épuration.

Les stations d'épuration

Si le dispositif d'épuration des eaux est jugé satisfaisant, le Schéma propose cependant quelques améliorations. Mais surtout, il identifie deux urgences, liées aux risques de saturation : la construction d'une station pour les communes de Montgiscard, Bazizège et Ayguesvives, et l'extension de celle de Labège. Ces dispositifs accompagneraient la réalisation, en 2007, d'un autre site d'épuration à Lacroix-Falgarde.

Les plates-formes de compostage

Concernant les boues issues de la dépollution des eaux, le diagnostic encourage le Sicoval à poursuivre l'expérience de compostage menée depuis deux ans sur la station de Labège. Cependant, pour répondre aux besoins futurs, il préconise l'extension de ce site et la réalisation d'un second espace de ce type dans le Sud du territoire.

La redevance

Les dépenses d'investissement (nouveaux travaux, acquisitions foncières et études) sont évaluées à 26 M€ sur 10 ans. Un coût financé par des subventions de l'Agence de l'eau et du Conseil Général de la Haute-Garonne, la taxe de raccordement à l'égout, l'emprunt, et la redevance. Une redevance dont les tarifs, aujourd'hui très différents selon les communes, seront progressivement harmonisés, conformément à la loi. Actuellement en voie d'élaboration, la partie financière du Schéma devrait prochainement être présentée aux élus. Si elle est adoptée, l'harmonisation débutera en 2006 et s'étendra sur plusieurs années. A suivre.

**En savoir plus : service Assainissement du Sicoval,
05 62 24 29 29**



Le Schéma
préconise la
construction
de deux stations
d'épuration

76 % de la population et **30** communes
sont en assainissement collectif.

85 000 personnes habiteront le Sicoval en 2015 (contre
65 000, aujourd'hui).

7,6 M€, c'est ce que devrait coûter la construction et l'extension
de stations d'épuration sur le territoire